

Création de l'Association suisse des hygiénistes du travail

M. Guillemin

Institut universitaire de médecine du travail et d'hygiène industrielle
Route de la Clochette, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne, SWITZERLAND

L'hygiène du Travail commence à être reconnue en Suisse en tant que discipline à part entière et dont l'importance n'est plus contestée. Partenaire privilégiée de la Médecine du Travail dans la lutte contre les maladies professionnelles - par la détection, l'évaluation et l'élimination des nuisances responsables de ces affections souvent sournoises - l'Hygiène du Travail a finalement pris son essor grâce au soutien de quelques médecins du travail, dont le plus éminent est sans conteste le Professeur Marc Lob. La Société Suisse de Médecine, Hygiène et Sécurité du Travail a créé en 1978 une commission pluridisciplinaire "Hygiène du Travail" qui a contribué à faire mieux comprendre la nature et l'utilité de cette science et sa situation en Suisse. Elle a publié en janvier 1984 un rapport intitulé "Hygiène du travail en Suisse", en allemand et en français. Ce rapport peut être obtenu auprès de la Caisse Nationale Suisse d'Assurance en cas d'Accidents à l'adresse suivante:

Secrétariat de la Société de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité du Travail, case postale 1473,
6002 LUCERNE

ou par téléphone: (041) 21 54 88 (Prix: fr 3.-)

Cette Commission, dirigée par le Dr Daniel Bauer, va continuer son action d'information et de liaison entre les disciplines intéressées à l'hygiène du travail: médecine du travail, sécurité, ergonomie, psychologie etc. Parallèlement, la nouvelle Association suisse des hygiénistes du travail, section locale de la grande association américaine des hygiénistes industriels, va promouvoir l'application de cette science dans la pratique par différentes activités telles que réunions, colloques ou séminaires sur un sujet donné, pour favoriser les échanges d'idées et d'expériences

entre professionnels et diffuser l'information à tous les intéressés. Elle se propose aussi d'encourager la recherche dans ce domaine et de stimuler les études pluridisciplinaires d'un haut niveau scientifique sur des problèmes actuels et importants au niveau suisse. Une politique de prévention cohérente et structurée ne peut être élaborée que sur la base de données précises sur les niveaux de nuisances aux places de travail et sur les connaissances de leurs effets sur l'homme, données qui font actuellement cruellement défaut. En bref, il s'agit donc d'une association professionnelle qui veut assurer à la discipline qu'elle représente un développement harmonieux et de qualité.

Le rattachement à la grande association américaine assure une unité de vue sur le plan professionnel et garantit un soutien dans la diffusion de l'information. La section suisse sera la troisième section européenne après la Suède et l'Espagne. D'autres pays envisagent la création de telles sections qui pourront se concerter et promouvoir l'hygiène du travail sur le plan européen. Il n'est pas impossible qu'à plus ou moins long terme, il se crée une association internationale d'hygiène du travail par la réunion de ces multiples sections locales disséminées à travers le monde.

Toute personne dont l'activité professionnelle est en relation directe avec une partie ou l'ensemble des tâches de l'hygiène du travail (détection, évaluation et élimination des nuisances professionnelles) peut devenir membre de l'Association. Les candidatures sont soumises à l'approbation du comité.

La naissance de cette nouvelle association marque une étape importante dans la lutte contre les maladies professionnelles et la protection de la santé des travailleurs en Suisse.